

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE ADJOINT
N°2025-006**

La Directrice,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Madame le Docteur Julie LARCILLY ;
- Vu l'avis favorable de Madame le Docteur Nathalie PIBAROT, chef du pôle Médecine-Urgences ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 21 janvier 2025 ;

NOMME

Madame le Docteur Julie LARCILLY en qualité de chef de service adjoint du service Urgences à compter du 21 janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 21 janvier 2025

La Directrice
Céline VIGNÉ

